REPUBLIQUE FRANÇAISE

Comptabilité des communes de - 3500 habitants - BUDGET ANNEXE JEUNESSE COMMUNE DE VENDRES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21340329800085

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET : BUDGET JEUNESSE VENDRES (3)

ANNEE 2019

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)	4
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	26
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et récettes des services de au et d'assamssement - Investissement (2) A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assigents à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
All - Etat des travaux en régie	Sans Objet Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Object
B - Engagements hors bilan	Same Object
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Obje
B1.6 - Etat des engagements reçus	28
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Obje
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Obje
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crouts de parentent arrotonts B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Obje
The Trimbian and research Draware and an arrangement of the contract of the co	

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	
C1.2 - Actions de formation des élus	29
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	•
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	g
D2 - Arrêté et signatures	Sans Objet
	32

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽²⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT). (3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

⁽⁴⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets

⁽⁵⁾ Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

⁽⁶⁾ Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détait des comptes de bilan.

Code INSEE 34329	BUDGET ANNEXE JEUNESSE COMMUNE DE VENDRES BUDGET JEUNESSE VENDRES	2019
	I – INFORMATIONS GENERALES	
INFO	ORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales de potentiel financier par
Fiscal	Financier	(population DGF)	habitants de la strate

-	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population	1	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		l .
4	Dépenses d'équipement brut/population	1	
5	Encours de dette/population		1
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		1
8	Dépenses de fonct, et remb, dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		1
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	1	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

comprenant au moins une commune de 3 aux nacinants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios propre et les exclusivement des communes et des EPCI, il conviendr

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de

l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux). техетское м-т емарие sur la pase des informations м-2 (parismise par les services prefectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées (3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT. connue.

I - INFORMATIONS OFFICE	
I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	B

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

TON CENEDALE DIL BUDGET	li li
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	A1
VUE D'ENSEMBLE	

	VOL I	LINGLING			
	EX	ECUTION DU BU	DGET		
		DEPEN		RE	CETTES
REALISATIONS	Section de fonctionnement	A	834 481,87	G	846 909,13
DE L'EXERCICE mandats et titres)	Section d'investissement	В	42 748,30	н	14 741,63
mandata or this so,		+			+
	Report en section de	c (si dé	0,00	ı (si	0,00 excédent)
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	fonctionnement (002) Report en section d'investissement (001)	D (si dé	0,00	J (si	0,0 excédent)
	d investissement (001)	=			=
ľ	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	877 230,17	= G+H+I+J	861 650,7
,					
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,1
REALISER A	Section d'investissement	F	6 465,60	L	0,
REPORTER EN N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	6 465,60	= K+L	0,
	reporter en iv. i				
	Section de fonctionnement	= A+C+E	834 481,87	7 = G+I+K	846 909
RESULTAT	Section d'investissement	= B+D+F	49 213,9	0 = H+J+F	14 741

	-				846 909,13
	Section de fonctionnement	= A+C+E	834 481,87	= G+I+K	040 303,10
RESULTAT		= B+D+F	49 213,90	= H+J+L	14 741,63
CUMULE	Section d'investissement	= 8+0+1			861 650,76
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	883 695,77	' = G+H+I+J+K+L 861 0	861 650,76
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	803 093,77	-6/11/10/10/1	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
			к 0,00
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	
)11	Charges à caractère général	0,00	
)12	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits		
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
	Charges financières	0,00	
66 ———		0,00	
67	Charges exceptionnelles		0,0
70	Produits services, domaine et ventes div		0,0
73	Impôts et taxes		0.0
74	Dotations et participations		0.0
75	Autres produits de gestion courante		
	Atténuations de charges		0,0
013			0,0
76	Produits financiers		0,0
77	Produits exceptionnels	F 6 465,60	L 0,1
TOT	AL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0.1
010	Stocks (4)		0,
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	-
13	Subventions d'investissement		-
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	<u> </u>

Chap.	Elbelle	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,0
204		0,00	0,0
	Subventions d'équipement versées	0,00	0,0
21	Immobilisations corporelles	6 465,60	
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,0
23	Immobilisations en cours	0,00	0,0
200		0,00	0,0
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières		
		0,00	0,0

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II A2
II - PRESENTATION GENERALE OUR PIEDES	A2
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emplo	oyés (ou restant à	employer)	A (19)
Chap.	Listing	(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
		279 843.00	222 016,39	0,00	0,00	57 826,61
011	Charges à caractère général	515 550,53	514 965.71	0,00	0,00	584,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	22 162,01	21 118,40	0,00	0,00	1 043,61
65	Autres charges de gestion courante		0.00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00	0,00	59 455,04
To	otal des dépenses de gestion courante	817 555,54	758 100,50	0,00	0,00	913,58
66	Charges financières	67 000,00	66 086,42	0,00	0.00	827,90
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	172,10	0,00		0.00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00		1500-11-01	
022	Dépenses imprévues	0,42				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	885 555,96	824 359,02	0,00	0,00	61 196,94
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	10 122,85	10 122,85			·
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
040	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	10 122,85	10 122,85			0,0
	TOTAL	895 678,81	834 481,87	0,00	0,00	61 196,9
D 00	Pour information 2 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Libellé		Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
Chap.	Liberte	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
		4 500,00	11 333,22	0,00	0,00	-6 833,22
013	Atténuations de charges	165 000,00	175 098,80	0,00	0,00	-10 098,80
70	Produits services, domaine et ventes div	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	699 100,00	657 967,41	0,00	0,00	41 132,59
74	Dotations et participations	0,00	2 389,70	0,00	0,00	-2 389,70
75	Autres produits de gestion courante	868 600,00	846 789,13	0.00	0,00	21 810,87
7	Total des recettes de gestion courante	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	120.00	0,00	0,00	-120,00
77	Produits exceptionnels		0,00			0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00		E E DE DOCE	0.00	21 690,87
	Total des recettes réelles de fonctionnement	868 600,00	846 909,13	0,00	0,00	
0.40	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
042		0.00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0.00	0,00	12 1 2 2 2		0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00	7 11/4-11/2		21 690,87
	TOTAL	868 600,00	846 909,13	0,00	0,00	21 690,87
R 00	Pour information 2 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II DDECENTATION OF THE STATE OF	
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A 2
	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libelle	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 412,00	7 636,00	0,00	1 776,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 941,16	7 623,40	6 465,60	36 852,16
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0.00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	60 353,16	15 259,40	6 465,60	38 628,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	28 000,00	27 488,90	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	511,10
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 610,66	1087/2007	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	32 610,66	27 488,90	0,00	
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0.00	5 121,76
Total	des dépenses réelles d'investissement	92 963,82	42 748,30	6 465.60	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0.00	0 405,60	43 749,92
041	Opérations patrimoniales (1)	0.00	0,00		0,00
Total o	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00			0,00
	TOTAL		0,00	Amiler de la	0,00
		92 963,82	42 748,30	6 465,60	43 749,92
D 001 S	Pour information colde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 0,00			THE STATE OF

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap. 010		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,0
13	Subventions d'investissement	7 224,00	0,00	0,00	7 224,0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,0
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,0
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	,
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 224,00	0,00	0.00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	4 500,00	4 618,78	0,00	7 224,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	-118,78
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00		0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0.00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	- 1	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 500,00		0,00	
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0.00	4 618,78	0,00	-118,78
	des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00
		11 724,00	4 618,78	0,00	7 105,22
- 1	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00	S SUPERIN		Carrie of the Party
40	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	10 122,85	10 122,85	LE LUSTE PASSET	0,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
244	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
041	I des recettes d'ordre d'investissement	10 122,85	10 122,85		0,00
Tota	TOTAL	21 846,85	14 741,63	0,00	7 105,22
P 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

⁽¹⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽²⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

⁽³⁾ A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	- II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 012	Charges à caractère général Charges de personnel, frais assimilés	222 016,39 514 965,71		222 016,39 514 965,71
014 60	Atténuations de produits Achats et variation des stocks (3)	0,00	0.00	0,00
65 656	Autres charges de gestion courante Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	21 118,40	0,00	0,00 21 118,40
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles	0,00 66 086,42 172,10	0,00 0,00	0,00 66 086,42 172,10
71	Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	10 122,85 0,00	10 122,85 0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total Pour information	824 359,02	10 122,85	834 481,87
D 0	02 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérati	ons réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)	06078	The Day of the	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		27 488,90	0.00	•
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	0.00	0,00	27 488,90
	Total des opérations d'équipement	``	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)	1000	0,00	0.00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		7.000.00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	ĺ	7 636,00	0,00	7 636,00
21	Immobilisations corporelles (6)		0,00 7 623,40	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0.00	0,00	7 623,40
23	Immobilisations en cours (6)	(3)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	100		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)				0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)			0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)			0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	0.14.070	0,00	0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		200	0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks	11 STA 19		0,00	0,00
			0,00	0,00	0,00
_	Dépenses d'investissement -Total		42 748,30	0,00	42 748,30
_D (Pour information 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
II - PRESENTATION GENERALE BY BURGET	B2
BALANCE GENERALE DU BUDGET	

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	2 – Titres émis (y compris s	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
040	Atténuations de charges	11 333,22		11 333,22
013	•	Park Control	0,00	0,00
60	Achats et variation des stocks (3)	175 098.80		175 098,80
70	Produits services, domaine et ventes div	175 090,00	0.00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	•
72	Production immobilisée		0,00	0,00
-		0,00	THE REPORT OF	0,00
73	Impôts et taxes	657 967,41		657 967,41
74	Dotations et participations		0.00	2 389,70
75	Autres produits de gestion courante	2 389,70	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	120,00
77	Produits exceptionnels	120,00	0,00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	
	Recettes de fonctionnement – Total	846 909,13	0,00	846 909,13
R 00	Pour information 2 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 618,78	0,00	4 618,78
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
15 15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
16 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00	Michigan Company	0,00
	Neutral. et régul. d'opérations	The same of the	0,00	0,00
19		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
204	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
23	Participations et créances rattachées	0,0	0,00	0,00
26	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
27	Amortissement des immobilisations	Sec. District	10 122,85	10 122,85
28			0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0.00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)	0.0	0.00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,0	0.00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)			0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	•
3	Stocks	0,0		0,00
J	Recettes d'investissement – Total	4 618,7	8 10 122,85	14 741,63
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

W VOTE BUILDING	
III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	- 44
DETAIL DES DEFENSES	A1

Cha	. ,	Crédits	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)	OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	279 843,00	222 016,39	0,00	0,00	E7 926 (
6042	Achats prestat ^e services (hors terrains)	106 000,00	126 685,65	0,00		57 826,
60612	2 Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	-20 685,
60622	2 Carburants	350,00	173,96	0,00	0,00	0,0
60623	3 Alimentation	12 000,00	10 208,44	0,00	0,00	176,0
60631	Fournitures d'entretien	6 800,00	6 535,82	0,00	0,00	1 791,
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	1 640,50	0,00	0,00	264,1
60636	Vêtements de travail	765,00	0,00	0,00	0,00	359,5
6064	Fournitures administratives	1 300,00	1 074,30	0,00	0,00	765,0
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	12 664,31	0,00	0,00	225,7
6068	Autres matières et fournitures	10 200,00	9 787,56	0,00	0,00	2 335,6
6135	Locations mobilières	24 000,00	18 526,90	0,00	0,00	412,4
61522	1 Entretien, réparations bâtiments publics	2 100,00	498,00	0,00	0,00	5 473,1
61523	1 Entretien, réparations voiries	1 856,00	1 946,16	0,00	0,00	1 602,0
61523	2 Entretien, réparations réseaux	2 500,00	242,40	0,00	0,00	-90,1
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 063,79	0,00	0,00	2 257,6
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 300,00	644,88	0,00	0,00	436,2
6156	Maintenance	12 000,00	10 123,04	0,00	0,00	655,1
6168	Autres primes d'assurance	1 900,00	46,52	0,00	0,00	1 876,9
6182	Documentation générale et technique	150,00	135,00	0,00	0,00	1 853,4
6184	Versements à des organismes de formation	412,00	412,00	0,00	0,00	15,0
3188	Autres frais divers	9 000,00	8 890,60	0,00	0,00	0,0
3225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	0,00	0,00	0,00	109,4
3228	Divers	0,00	252,00	0,00	0,00	400,0
3231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00	0,00	-252,0
233	Foires et expositions	1 000,00	758,50	0,00	0,00	500,0
247	Transports collectifs	7 000,00	4 370,00	0,00	0,00	241,5
251	Voyages et déplacements	400,00	426,25	0,00	0,00	2 630,00
256	Missions	0,00	248,26	0,00	0,00	-26,25
257	Réceptions	2 000,00	158,08	0,00	0,00	-248,26
262	Frais de télécommunications	2 400,00	2 562,47	0,00	0,00	1 841,92
27	Services bancaires et assimilés	10,00	564,00	0,00	0,00	-162,47
283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	1 377,00		0,00	-554,00
2872	Remb. frais au budget annexe	55 000,00	0,00	0,00	0,00	-1 377,00
12	Charges de personnel, frais assimilés	515 550,53	514 965,71		0,00	55 000,00
218	Autre personnel extérieur	12 550,53	12 580,41	0,00	0,00	584,82
336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 800,00	4 701,37	0,00	0,00	-29,88
411	Personnel titulaire	335 000,00	323 402,57	0,00	0,00	98,63
113	Personnel non titulaire	27 500,00		0,00	0,00	11 597,43
151	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	58 000,00	39 385,17	0,00	0,00	-11 885,17
153	Cotisations aux caisses de retraites	72 000,00	60 104,07	0,00	0,00	-2 104,07
154	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 200,00	73 004,64	0,00	0,00	-1 004,64
74	Versement aux autres oeuvres sociales	3 500,00	1 595,10	0,00	0,00	-395,10
75	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00 192,38	0,00	0,00	3 500,00
4	Atténuations de produits			0,00	0,00	807,62
	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
548	Autres contributions	22 162,01	21 118,40	0,00	0,00	1 043,61
7348		685,00	684,58	0,00	0,00	0,42
74	Subv. fonct. Autres communes	14 000,00	13 926,55	0,00	0,00	73,45
888	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	6 977,01	6 506,01	0,00	0,00	471,00
$\overline{}$	Autres	500,00	1,26	0,00	0,00	498,74
6	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAI	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	817 555,54	758 100,50	0,00	0,00	59 455,04
	Charges financières (b)	67 000,00	66 086,42	0,00	0.00	844
111	Intérêts réglés à l'échéance	67 000,00	66 086,42	0,00	0,00	913,58
$\overline{}$	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00			0,00	913,58
	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	172,10	0,00	0,00	827,90

01/	Libellé (1)		Crédits emplo	yés (ou restant à	employer)	
Chap/ art (1)	Liberto (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,42				
-	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	885 555,96	824 359,02	0,00	0,00	61 196,94
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	10 122,85	10 122,85			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	10 122,85	10 122,85			0,00
	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 122,85	10 122,85			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	10 122,85	10 122,85			0,00
	AL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	895 678,81	834 481,87	0,00	0,00	61 196,94
	Pour information 2 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au	compte 66112 (2)
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



art(1)	1 ''	Crédits	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
		Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	4 500,00	11 333,22	0,00	0,00	-6 833,22
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 500,00	2 543,34	0,00	0,00	-43,34
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	2 000,00	8 789,88	0,00	0,00	-6 789,88
70	Produits services, domaine et ventes div	165 000,00	175 098,80	0,00	0,00	-10 098.80
70632	Redevances services à caractère loisir	25 000,00	26 109,16	0,00	0.00	-1 109,16
7066	Redevances services à caractère social	40 000,00	43 112,57	0,00	0,00	-3 112,57
7067	Redev. services périscolaires et enseign	100 000,00	105 877,07	0,00	0,00	-5 877,07
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
74	Dotations et participations	699 100,00	657 967,41	0.00	0,00	41 132,59
744	FCTVA	100.00	0,00	0.00	0,00	100.00
74741	Participat° Communes du GFP	534 000,00	534 000.00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	145 000,00	100 567,41	0,00	0,00	44 432,59
7488	Autres attributions et participations	20 000,00	23 400,00	0,00	0,00	-3 400,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 389,70	0.00	0,00	-2 389.70
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2 389,70	0.00	0,00	-2 389,70
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	868 600,00	846 789,13	0,00	0,00	21 810,87
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	120,00	0.00	0,00	-120.00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	120,00	0.00	0,00	-120,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
TO	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	868 600,00	846 909,13	0,00	0,00	21 690,87
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00		THE PARTY OF	0,00
TO	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0.00
	ES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE al des opérations réelles et d'ordre)	868 600,00	846 909,13	0,00	0,00	21 690,87
	Pour information édent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	9 412,00	7 636,00	0,00	1 776,00
2051	Concessions, droits similaires	9 412,00	7 636,00	0,00	1 776,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	50 941,16	7 623,40	6 465,60	36 852,16
2135	Installations générales, agencements	28 000,00	0,00	0,00	28 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 466,00	372,47	6 465,60	627,93
2188	Autres immobilisations corporelles	15 475,16	7 250,93	0,00	8 224,23
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	60 353,16	15 259,40	6 465,60	38 628,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	28 000,00	27 488,90	0,00	511,10
1641	Emprunts en euros	28 000,00	27 488,90	0,00	511,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 610,66		1750 1127	
	Total des dépenses financières	32 610,66	27 488,90	0,00	5 121,76
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	92 963,82	42 748,30	6 465,60	43 749,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
-	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	92 963,82	42 748,30	6 465,60	43 749,92
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,0
13	Subventions d'investissement	7 224,00	0,00	0,00	7 224,0
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	3 000,00	0,00	0,00	3 000,0
16	Autres subventions d'équip. non transf. Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	4 224,00	0,00	0,00	4 224,0
20		0,00	0,00	0,00	0,0
-	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 224,00	0,00	0,00	7 224,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 500,00	4 618,78	0,00	-118,78
10222	FCTVA	4 500,00	4 618,78	0,00	-118,78
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0.00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	agium (E)	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 500,00	4 618,78	0.00	440.70
7	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	-118,78
	TOTAL DES RECETTES REELLES	11 724,00	4 618,78	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00		0,00	7 105,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	10 122,85	10 122,85		
	Matériel de transport	10 122,85	10 122,85		0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 122,85	10 122,85		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	10 122,85	10 122,85		0.00
то	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	21 846,85	14 741,63	0,00	7 105,22
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00		-	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Dl 041= Rl 041.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

					Emprunts e	t dettes à l'oi	Emprunts et dettes à l'origine du contrat						Athinian	
								Taux Initial	nitial		Pérlo-	g	Possicilité	Caté-
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominai (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariei	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
					1				T MAL		91		100000	
168 Emprunts et dettes assimilés					on'o									
(Total)					000									
1681 Autres emprunts (total)					no'n		100						THE REAL PROPERTY.	
		-												
1682 Bons à moyen terme négociables					On'o									
(total)				Sall Sall								1		
1687 Autres dettes (total)				N. A. S.	00'0									
	The second second			The same of										i
					1 700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(3) Type de taux d'interêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mols).

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

	FIEMEN	EMENTS DI DI AN			KES							2
		S DO BILAN	- EIAI DI	LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	REPARTI	NO NO	PAR NATU	RE DE	DETTE			A2.2
		A2.2 - R	- REPARTITIO	ON PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)	RE DE DA	ETTE	(hors 1644§	et 166) (suite)			
					Ē	mprunts	Emprunts et dettes au 31/12/N		,			
Material			Catégorie				Taux d'Intérêt			Annuité de l'exercice		
(Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (18)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		0.00				(14)				
164 Emprunts auprès des		40.0				+			00'0	00'0	00'0	00'0
établissements financiers (Total)		95		1 442 062,36					27 488,89	66 086,43	00'0	00'0
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		1 442 062,36					07 400 004			
0069WD012PR	z	00'0	¥-1	24 217 7E	47.06	1			60,009	66 086,43	00'0	00'0
45 0724419 92 K	z	00'0	A-1	997 844.60	36.53	L U		4,040	17 493,24	18 390,32	00'0	00'0
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		000	70,00			4,750	9 995,65	47 696,11	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de		000		On the second		1		2	00'0	00'0	00'0	00'0
tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		900		00.0					00'0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0	11.77	00'0					6			
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		00'0		00.0		+			On's	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		000		-	The state of the s		0000	00'0	00'0	00'0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		000		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0	The second	00'0		+						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0	100	0.00		-			20.00	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0	NIGHT IS	00'0		+			00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		00'0				+						
				ooto				7	00,00	000	00'0	00'0

					Mi	Emprunts et dettes au 31/14/N	88 au 31/12/N					
						Tau	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorle d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de Indetaux (12)		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N	Capital	Charges d'Intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
							-			00 000 43	000	00'0
		00'0		1 442 062,36					27 488,89	C4,000 00		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour fexercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de complèter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Type de taux d'interêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

2	A2.3
IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRINTS DAD STDICTUDE DE TAILS	AND THE PROPERTY OF THE PROPER

Emprunts ventilés par structure de taux selon le														
Organis	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dù au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimai (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu-	Niveau du taux au 31/12/N	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital
		September of								elle (B)				gp
							y Sl							
		00'0	00'0											21
	Weight of								00'0			00'0	00'0	0,00
		0,00	0.00											
			10000076						00'0			00'0	00'0	0,00
		00'0	0.00											
						-			00'0		13 20	00'0	00'0	00'0
		00'0	00'0							Carlotte Control				
al alpa						1			00'0			00'0	00'0	00'0
		00'0	00'0						The state of					
		The state of the s				100			00'0			00'0	00'0	00'0
		00'0	00'0											
	Sec. March	00,0	00'0	1					00'0			00'0	00'0	0,00
									00'0			00'0	00'0	00'0

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de laux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur foute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dú couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toule la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance (8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérèts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérèts éventueis dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et camptabilisés au 768.

		M	CLATINIA				
T STNEWS IS	NA IIG IIG	VI	V - ANNEXES				2
	- Ne pire		E – TYPOLOGIE DE	I I E - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	DE L'ENCOURS		A2.4
		A2.4 - TYPOLO	GIE DE LA REPAR	LOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	URS (1)		
In Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'Indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Aufres Indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	5	0	0	o.ne 0	0	Not be a like
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple piafonné (cap) ou encadré	% de l'encours	100,00	00'0	00'0	0.00	000	
(tunnel)	Montant en euros	1 442 062,36	00'0	00.0	000		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	00'0	000		
	Montant en euros	00'0	00'0	00.0			
	Nombre de produits	0	0	0	0	00.0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	000		
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00.0	000	
(D) Multiplicateur Jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	O	0	0	0	
capé	% de l'encours	00'0	00,0	0,00	00'0	000	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	000	
	Nombre de produits	0	0	a	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00,0	0.00	000	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	000		A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
	Nombre de produits				OC'O	00'0	
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0
	Montant en euros						00'0

(1) Cetta annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

	IV ANNEXES	IV
EQUIL	ELEMENTS DU BILAN IBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSE PROPRES	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES	32 610,66	1 27 488,90
	Ints et dettes assimilées (A)	28 000,00	27 488,90
1631 1641 1643 16441 1671 1672 1678 1681 1682 1687	Emprunts obligataires Emprunts en euros Emprunts en devises Opérat° afférentes à l'emprunt Avances consolidées du Trésor Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor Autres emprunts et dettes Autres emprunts Bons à moyen terme négociables Autres dettes	0,00 28 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	4 610,66	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	
020	Dépenses imprévues	4 610,66	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	27 488,90	6 465,60	0,00	33 954,50

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	
IV - ANNEXES	l IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	
ECEITES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	14 622,85	III 14 741,6
	ces propres externes de l'année (a)	4 500,00	4 618,7
10222 10223	FCTVA	4 500,00	4 618,7
10223	TLE	0,00	0,0
10228	Taxe d'aménagement Autres fonds	0,00	0,00
13146		0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	es propres internes de l'année (b) (2)	10 122,85	10 122,85
15	Provisions pour risques et charges	13 122,00	10 122,83
169	Primes de remboursement des obligations	0.00	0.00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28182	Matériel de transport	10 122,85	40 400 0=
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations	70 122,00	10 122,85
9	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
81	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
9	Prov. dépréc. comptes de tiers		
9	Prov. dépréc. comptes financiers		
24	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0.00
21	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	14 741,63	0,00	0,00	0,00	14 741,63

	Mon	ant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	ıı	33 954,50
Ressources propres disponibles	IV	14 741,63
Solde	V = IV - II (3)	-19 212,87

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
<u>Entreprises</u>	1	
Personnes physiques		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Régions		
<u>Départements</u>		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC)		
Autres		
TOTAL GENERAL	0,00	

3 2	2	C1.1
IV - ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DII PERSONNEI AII 241/22/11	
	1	

	C1.1 - ETA	- ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	EL AU 31/12/N				
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	_	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	\$ (3)	EFFECTIF: BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN FTPT (A)	EMPLOIS
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		COMPLET	COMPLET			- OFAIRES	
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	000
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	0.00	00 0	000
Directeur général des services techniques		00'0	00'0	00'0	00'0	00.0	0000
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00,0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
FILIERE TECHNIQUE (c)		00,0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
ADJOINT TECHNIQUE		3,00	00'9	00'6	00'9	0.00	6.00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère cl	0 (00'0	3,00	3,00	00'0	00.0	O C
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème classe	ى ر	2,00	00'0	2,00	2,00	00:0	0000
FILIERE SOCIALE (d)		00'1	3,00	4,00	4,00	00'0	4,00
ATSEM PRINCIPAL 2ème classe		7,00	1,00	3,00	3,00	00'0	3.00
ATSEMP PRINCIPAL 1ère CLASSE) U	00'0	1,00	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'7	0,00	2,00	2,00	00'0	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	The state of the s	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (9)		00'0	00'0	00'0	00'0	000	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (I)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00
AD IOINT D'ANIMATION DE LE COMPANY DE LE COM		3,00	00'0	3,00	3.00	9	
FILEDE BOLICE AND PRINCIPAL ZEME CLASSE	O	3,00	00'0	3.00	866	00,0	3,00
There rough (j)		00'0	0.00	00,0	3,00	00,00	3,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		000	0000	00.0	00,00	0,00	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)			00,0	00'0	00,00	000	00'0
		8,00	2,00	15,00	12,00	00'0	12.00
					-		***

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Example : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

(5) Par example : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

	S			CONTRAT	Foundation 1
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	- ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)		KEMUNERATION (3)	Indice (8) Euros
IV - ANNEXES	IONS - ETA1	- ETAT DU P	SECTEILD	_	(2)
	D'INFORMATI	C1.1 – E	CATEGORIES	£	
	AUTRES ELEMENTS		AGEN IS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N CATEGORIES		dente occimant un ammini

	+**************************************	IIKAI	Nature of the state of	warme an contrat (5)		THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAM			CDD		000	
			Fondement du contrat (4)		The state of the s		THE REAL PROPERTY OF THE PARTY		3-1	3-1	The state of the s	
OI:1 - LIMI DO PERSONNEL AU 31/12/N (suite)	REMUNERATION (3)		Euros	000	20,0		00'0		0,00 3-1	0,00	000	00,0
ERSONNEL A	REM	Indice (8)	(0) 2000					347	÷ i	351		
וואו שטון	SECTEUR	(7)		The second		The state of the state of		THOH	2	0	The state of the s	
	CATEGORIES	(11)	The state of the s	The state of the s				O	C		The state of the s	
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION ALL 24142/41			Agents occupant un emploi permanent (6)		Agents occupant in ample non negative	(1)	ADJOINT TECHNIOLIE		AISEM	TOTAL GENERAL		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
NT : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culture!
ANIM: Animation.
PM: Police.
OTR : Missions non rattachables à une fillère.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Morif du contrat (fol du 26 janvier 1984 modifieb):
3-4: raidide 3, the raidines d'activité.
3-5: raidide 3, the raidines d'activité.
3-6: raidide 3, the raidines d'activité.
3-7: raidide 3, the raidines d'activité de la forcitoine le disciplinate d'activité.
3-7: raidie 3, the raidines d'activité de la forcitoine le la carione de sevoir à fait de la forcitoine le la carione des becomments de service de sevoir des services de sontraines de la carione de service de sevoir des services de service de sevoir des services de service de (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainst que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
	D2
ARRETE ET SIGNATURES	UZ

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 12 Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES:
Pour: 11
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 02/03/2020

Présenté par (1) catherine limorte, 1ère adjointe. A VENDRES, le 06/03/2020 catherine limorte, 1ère adjointe

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire. A VENDRES, le 06/03/2020 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

DUROC Ghislaine	
ESTAQUE Gérard	
FABRIS Mylène	
GOUZY Pascale	
LIMORTE Catherine	
PEREZ Jean-Pierre	
ROBIN Christophe	
ROTH Yolande	
ROYO Michel	
SCHLINDWEIN Gérard	
VASSAKOS Richard	

Certifié exécutoire par (1) catherine limorte, 1ère adjointe, compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/03/2020, et de la publication le 09/03/2020

A VENDRES,le 09/03/2020

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : du conseil municipal

miche le

ID: 034-213403298-20200306-CAJEUNESSE-BF

COMMUNE DE VENDRES BUDGET ANNEXE DE LA JEUNESSE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Sommaire:

I. Le cadre général du budget

II. La section de fonctionnement

III. La section d'investissement

IV. Les données synthétique du budget - récapitulation

L Le cadre général du budget

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2019. Il constitue un acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année qui suit celle à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur, constate les opérations de recettes et de dépenses réalisées pour la période qui s'étend du 1^{ext} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le compte administratif 2019 a été voté le 6 mars 2020 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent ce compte administratif. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents recrutés pour ce service; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation, comme son nom l'indique, à constater les investissements réalisés.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...)

Pour la jeunesse :

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des régies jeunesse (ALSH, camps ados, restauration scolaire, classe transplantée), du Contrat Enfance Jeunesse conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales, du partenariat avec France Agrimer ou encore des subventions allouées par la Commune et Hérault Transports.

L'Etat verse quant à lui un fonds d'amorçage pour la mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires.

Reçu en préfecture le 11/03/2020 510

Affiché le

ID: 034-213403298-20200306-CAJEUNESSE-BF

Les recettes de fonctionnement 2019 représentent 846 909,13 euros. A ce montant, s'ajoutent les 27 078,81 € d'excédent de fonctionnement dégagé en 2018.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal affecté à la jeunesse, par les dépenses courantes (eau, électricité, téléphone, assurances, fournitures scolaires, etc.), et par des intérêts des emprunts.

Les dépenses de fonctionnement 2019 représentent 834 481,87 euros.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du budget jeunesse à financer luimême ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

	Montant	Recettes	Montant
Dépenses	Montant		27 078,81 €
Dépenses courantes	222 016,39 €		175 098,80 €
Dépenses de personnel	514 965,71 €		11 333,22 €
Autres dépenses de	21 118,40 €	Remboursements	
gestion courante Dépenses financières	66 086,42 €	Dotations et participations	657 967,41 €
Dépenses	172,10 €	Autres recettes de gestion	2 389,70 €
exceptionnelles Autres dépenses	0,00 €	Recettes exceptionnelles	120,00 €
	0,00 €		0,00 €
Dépenses imprévues			0,00 €
Total dépenses réelles	824 359,02 €	- 44	873 987,94 €
Charges (écriture d'ordre entre sections)	10 122,85 €		0,00 €
Virement à la section	0,00 €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	
d'investissement Total général	834 481,87 €		873 987,94 €

III. La section d'investissement

a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets touristiques à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule,...

Le budget d'investissement de la jeunesse regroupe :

-en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structure en cours de création.

-en recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus

Reçu en préfecture le 11/03/2020

Affiché le

ID: 034-213403298-20200306-CAJEUNESSE-BF

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

dépenses	montant	recettes	1
Solde d'investissement	0,00 €		Montant
reporté	0,00 6	THE SECTION	0,00
Remboursements	27 488 00 6	de fonctionnement	3,00
d'emprunts	27 488,90 €	- Coulocomen	68 629,39
Etudes		reporté	00 029,39 6
Achat de matériel	0,00 €		1.515
de materiei	7 636,00 €	Cessions	4 618,78 €
Travaux		d'immobilisations	0,00 €
	7 623,40 €		
Autres dépenses	0,00€	Subventions	
Charges (écritures	0,00 €		0,00 €
d'ordre entre sections)		Emprunt	
		Produits (écritures	
Total général		d'ordre entre section	10 122,85 €
Formater	42 748,30 €	Total général	20.000
			83 371,02 €

c) Les principaux investissements de l'année 2019 ont été l'achat du logiciel Abellium pour permettre le paiement des activités en ligne, le changement des portes des toilettes des écoles, l'achat d'un sèchelinge et d'une climatisation pour l'école maternelle.

d) Les subventions d'investissements perçues :

- de l'Etat :

0,00 €

-de la Région :

0,00 €

-du Département :

0,00 €

- Autres (Commune):

0,00 € (subvention d'équilibre).

IV Les données synthétiques du compte administratif – récapitulation

a) Recettes et dépenses de fonctionnement :

Réparties comme suit :

-dépenses : crédits reportés 2018 :

0,00 €

Nouveaux crédits:

834 909,13 €

TOTAL:

834 909,13 €

-recettes : crédits reportés 2018 :

27 078,81 €

Nouveaux crédits:

846 909,13 €

TOTAL:

873 987,94 €

Recettes et dépenses d'investissement :

Réparties comme suit :

-dépenses : crédits reportés 2018 :

0,00€

Nouveaux crédits:

42 748,30 €

TOTAL :

42 748,30 €

Reçu en préfecture le 11/03/2020

Affichė le

ID: 034-213403298-20200306-CAJEUNESSE-BF

- recettes : crédits reportés 2018 :

68 629,39 €

Nouveaux crédits:

14 741,63 €

TOTAL:

83 371,02 €

b) Etat de la dette

Le budget annexe de la jeunesse rembourse les emprunts liés à la construction du groupe scolaire. Le capital remboursé est de 27 488,90 €, les intérêts de 66 086,42 €.

Nota: pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L3121-17, L4132-16, L521-46, L5421-5, L5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès - verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Vendres, le 6 mars 2020

Le Maire,

PEREZ Jean-Pierre

010 Reçu en préfecture le 11/03/2020

Affiché le

ID: 034-213403298-20200306-CAJEUNESSE-BF

AMORTISSEMENTS

COMPTE ADMINISTRATIF 2019- BUDGET ANNEXE JEUNESSE

	1ER AMORT.	R AMORT. DUREE	FIR	TOTAL	BP 2017	BP 2018	BP 2019		
ZEHICOLES								N. INVENTAIRE	\neg
			I						
									-
At the wind a good depression of course a course									
SUSTINAMISPORTS SCOLAIRES	2017	7 ANS	2023	70.860,00 €	20122.85 €	101773.85.6	10 420 555 51	New Section or next Asset to the Section of Section 1	-
						The second second	40 462 001	NESTREMENTS 2016-2182	-
			Ī						-
									-



Edition pour le budget

Exercice 2019

Contrat / Libelié	(8mmfe) (%)	l'origine	(arries) (%) Portigine 0/10/2019	Annuité	intérêts + Capital frais divers	Capital	Capital au 31/12/2019	Intérêts du 01/01/2019 a la demière échéance	Intérêts de la demière échéance 2019 au é	Intérêts de la demière Ru échéance 2018 au	Organisme prêteur
0069WD012PR	28 4,04	28 4,04 600 000,00	461 711,00	35 883.56	18 390 32	18 390 30		8107	81/12/2018	31/12/2018	
5 0724419 92 K						+3'00t /	444 21/,/6				CREDIT
GROUPE SCOLAIRE ET AUTRES	0. 6/,4	90 4,75 1 100 000,00	1 007 840,25	57 691,76	47 696,11	9 995,65	997 944,60				CREDIT FONCIFR
the day belond "colory" which											
	IOTAUX	1 700 000,000	1 469 551,25	93 575,32	66 086,43	27 488,89	66 086,43 27 488,89 1 442 062,36				

ID: 034-213403298-20200306-CAJEUNESSE-BF Envoyé en préfecture le 11/03/2020 Affiché le

Reçu en préfecture le 11/03/2020

